

Football : il faut supprimer le " mercato "

Une image faussée de l'éthique du contrat

Le mercato désigne la période durant laquelle les joueurs de football peuvent être transférés d'un club à un autre. Il y en a actuellement deux, correspondant aux deux trêves du championnat, l'été et l'hiver. Dans son rapport rendu début juillet, la mission parlementaire sur le fair-play financier européen dans le football propose de supprimer le mercato d'hiver. La raison invoquée est d'" *inciter à une stabilité contractuelle en cours de saison et garantir ainsi le maintien de l'équilibre compétitif* ", au moment où 85 % des clubs de la Ligue 1 présentent des pertes. En se focalisant sur le versant économique, les députés oublient toutefois un argument de taille pour appuyer leur proposition : le rôle éducatif et social joué par ce sport.

En effet, comme chaque année, la période des transferts est propice à tous les débordements. Des joueurs signent un contrat de travail puis souhaitent le remettre en cause à peine quelques heures ou quelques semaines plus tard. D'autres expriment leurs états d'âme dans les médias, s'absentent de façon injustifiée et refusent d'aller au bout de leur contrat. Ce sont ces types de comportement qui ont inspiré la fronde des joueurs de l'équipe de France à Knysna (Afrique du Sud) lors de la Coupe du monde 2010.

Pour les employeurs, il est quasi impossible de sanctionner de tels écarts, sous peine de voir baisser la valeur marchande de leurs joueurs ou d'en subir le contrecoup : démotivation du sportif, blessures diplomatiques, etc.

Ce spectacle offre notamment aux jeunes une image totalement faussée du droit du travail et des normes de la relation salariale. Les " mauvais exemples " sont ainsi largement médiatisés, donnant l'impression que tout est permis. Sans compter les choix mercenaires de certains joueurs qui vont au plus offrant, quitte à délaissier tout intérêt sportif.

Certes, chacun sait que le sport professionnel est un monde à part. Mais il n'en reste pas moins que ces comportements, tenus par des stars parfois idolâtrées par les supporters, s'imprègnent dans notre cerveau et affectent nos repères. On est loin des belles valeurs qu'est censé insuffler le sport !

Dès lors, il ne faut pas s'étonner que les directeurs des ressources humaines (DRH) se plaignent que leurs collaborateurs n'aient plus conscience que le salariat repose sur une relation de subordination. Il faut parfois rappeler aux nouveaux entrants que les salariés ont des droits, mais aussi des devoirs. Il ne serait donc pas inutile que les privilégiés du ballon rond fassent un peu plus preuve d'exemplarité en ce sens.

Le mercato a le mérite d'alimenter le portefeuille des agents, les conversations dans les bistrotts, ainsi que les papiers de certains journalistes quand, à l'intersaison, l'actualité se fait plus rare. Mais cela se fait au prix de la diffusion d'une vision largement faussée du monde du travail et, plus largement, d'une mise à mal de l'éthique du contrat. La mission parlementaire devrait donc aller plus loin : ce n'est pas uniquement la suppression du mercato d'hiver qui est à prôner, mais aussi celle du mercato d'été.

Denis Monneuse

Expert à l'Institut de l'entreprise, chercheur au Gregor

